



# LES VASES COMMUNIQUANTS ? T2G ou Cie Assistées ? Tout se passe comme prévu...

**La direction déroule son plan « martial » concernant le transfert de nos activités et par la même occasion la disparition de nos contrats de travail AIR FRANCE.**

**E**n effet, la direction nous a « invité » le 05/11/2014 à une réunion d'information bilatérale (les autres syndicats ayant été reçus auparavant individuellement) concernant la sous-traitance des Cies assistées par AIR FRANCE.

En préambule, la **Chargée des Relations** Sournoises de la direction nous résume la situation. Suite à l'information d'Alain Bernard lors de la session de Comité d'Exploitation DGE fin octobre, ce dernier a démenti le départ programmé des agents AF du T2G, en revanche (comme par hasard) il annonce la sous-traitance des Cies assistées par AF (hormis le traitement des passagers SKY PRIORITY qui continueront à être traités par des agents AF. La direction ayant été

prise en flagrant délit (la main dans le pot de confiture) concernant le traitement passager au Terminal G (60 agents), le projet de transfert d'activités des Cies assistées au Pôle Client LC correspond bizarrement au même niveau de suppression de postes de 60 agents par jour.

En effet, il est question de la mise en place de la sous-traitance des Passagers pour l'assistance des Compagnies assistées faisant partie de la Sky Team et d'autres compagnies en partage de codes (code-share) à savoir les Cies suivantes : VN, JAL, MK, MU, CZ, KE, AM (DL étant déjà sous traitée depuis plusieurs années suite au chantage exercé par la direction en échange du départ d'une partie de nos collègues ayant réussi la sélection interne PNC).

**La mise en place de cette sous traitance est prévue mi décembre, donc liée au sous-effectif et aux départs des congés d'hiver.**

La direction nous informe avec un cynisme consommé son analyse de la situation au Pôle Client Long Courrier. Elle nous explique que les 20 P.D.V (fin mars 2015) et le départ d'environ **200 agents\*** partis du Pôle Clients vers d'autres services et/ou secteurs de l'entreprise ont dégradé les conditions de travail **qu'elle organise depuis des années**. Prétexte supplémentaire, « soulager » les agents en difficulté face aux passagers, en « donnant de l'air » aux salariés en Front Line.

(\*) Cette direction scélérate nous affirme la main sur le cœur et « **la larme à l'œil** » qu'elle ne souhaitait pas bloquer ses agents. SIC ! Histoire d'en rajouter une couche elle nous apprend que les conditions de travail sont pénibles pour les salariés ! Ah bon ?

Le meilleur reste à venir concernant cette sous-traitance car il s'agit de la partie enregistrement, embarquement et ARDV, **il s'agit pour la direction de professionnaliser la sous-traitance**. Les IRG et autres désagréments seront « réservés » **aux salariés AF** (soit tous les emmerdements). « **L'évolution** » de l'assistance qu'elle souhaite mettre en place, aurait un impact double : le premier sur le Pôle Client et le second au Back Office du CCHUB.

En récupérant les effectifs (60 agents) alloués aux Cies assistées par le Pôle Clients AF, la direction prétend également que cela permettrait de « monter en gamme » le produit Long Courrier et de baisser le niveau d'effectif des intérimaires (salariés considérés comme jetables par la direction), décidément le cynisme affiché de la direction vis à vis des salariés n'a aucune limite.

Selon la direction l'impact est moindre au niveau du Back Office, à hauteur de 7 postes EQPT (agts pilotage). Ce projet de sous-traitance englobe l'enregistrement, l'embarquement, le traitement des UM et la gestion dite ARDV (PILOTAGE AF). Si rien n'est fait, **nous assisterons à la professionnalisation de la sous traitance après celle de la MOE.**

La direction transfère sereinement, tranquillement, l'activité donc les passagers AF vers la sous-traitance. Est-il utile de rappeler que les Cies assistées et/ou en Code Share transportent des passagers ayant acheté des billets AF ? Raison pour laquelle, nous insistons sur le fait que tout passager AF doit être traité par des salariés AF.

Pour finir, nous sommes « à la croisée des chemins » selon le responsable du passage LC, concernant l'objectif des 20% de productivité exigé par Transform 2015 et ce en lien avec la mise en place des e-services (DBA, Self- Boarding, etc). À nos protestations la direction nous répond qu'il s'agit de « **business** » ! Belle formule sur la tête des salariés !

## **GAINS ET BÉNÉFICES ENVISAGÉS PAR NOS DIRIGEANTS.**

- Augmentation des marges, sonnantes et trébuchantes, des bénéfices (qui n'iront pas dans nos poches mais dans celles des d'actionnaires).
- Toujours moins de salariés AF, toujours plus d'activités sous-traitées !
- Quid des collègues intérimaires qui nous accompagnent depuis des années dans les difficultés du Front Line.

En fait, la direction siphonne notre activité et cœur de métier au profit de compagnies filiales d'AF. En effet, elle a l'intention de mettre en concurrence directe le HUB de CDG et TO FRANCE.

Grâce au transfert de nos passagers vers les Compagnies partenaires et Sky Team la direction transfère d'autant notre activité, à cela vont s'ajouter si nous ne faisons rien, le transfert de vols moyen courrier vers Transavia France à Orly. Nous serions donc en concurrence directe avec cette filiale notamment sur les destinations suivantes :

**ALGER  
BERLIN  
DUBLIN  
BILBAO**

**BOLOGNE  
CASABLANCA,  
COPENHAGUE  
EDIMBOURG**

**HANOVRE  
GENEVE  
LONDRES  
MILAN**

**MOSCOU  
MUNICH  
OSLO  
ROME**

**SAINT PETERSBOURG  
TUNIS  
TEL AVIV  
...**

**En résumé :** Comment expliquer qu'il y a à peine 2 mois, un sureffectif de près de 300 agents était « déploré » par les mêmes responsables, qui aujourd'hui proposent un projet de suppression de postes qui devrait logiquement recréer un nouveau sureffectif budgétaire ! La direction nous prend pour des « demeurés » et prépare un niveau de sous d'effectif pour les mois à venir !

La direction se félicite de conserver les contrats avec les Cies assistées, mais n'a aucune garantie sur le fait qu'elles continueront par la suite à

conserver AF comme société d'assistance aéroportuaire. Elle prétend « récupérer » 60 agents alors que plus de 200 ont quitté le HUB...

La direction nous annonce la diminution du nombre d'intérimaires avec ce projet, de fait on peut envisager clairement qu'ils seront certainement en mission chez le prestataire qui obtiendra le contrat...

**En conclusion, la précipitation à travers laquelle la direction veut imposer son projet nous alerte !**

### **Position de la CGT :**

Nous rejetons ce projet car le traitement des Cies Assistées permettait aux agents de conserver une certaine technicité et rentabilité pour la Compagnie (contrairement aux E-services). Ce projet ne fera qu'accentuer les craintes d'une accélération de l'externalisation totale des activités du HUB avec comme objectif : « concentration sur notre cœur de métier » (aujourd'hui les Cies assistées, demain « HOP ! », etc). Si nous ne sauvegardons pas nos emplois aujourd'hui, demain nous ne serons plus en mesure de créer un véritable rapport de force. Aucune concertation n'a été proposée, ni même évoquée : d'autres solutions auraient dû être étudiées !

**NOUS EXIGEONS QUE LE TRAITEMENT DES COMPAGNIES ASSISTÉES CONTINUE À ÊTRE EFFECTUÉ PAR DU PERSONNEL AF !**

**APPEL à la GREVE le 20 décembre**  
**Pour le maintien de l'emploi et contre la sous traitance**

**cgtairfrance.com**

Tél. : 01 41 56 04 08/11 - Fax : 09 58 55 46 53 - courriel : contact@cgtairfrance.com



Cgt AirFrance



CGTAIRFRANCE



cgtairfrance

